

Les neuf mesures d'économie dans le détail

Si l'on en croit Éric Ciotti, ce sont 21 millions d'euros d'économies supplémentaires que fera la collectivité départementale en 2012. Revue de détails.

■ **1,5 million sur les dépenses de locations et charges immobilières.** Réalisable grâce à la restructuration du Cadam (centre administratif qui accueille entre autres les services du conseil général) qui devrait permettre de mettre fin à la location de services extérieurs.

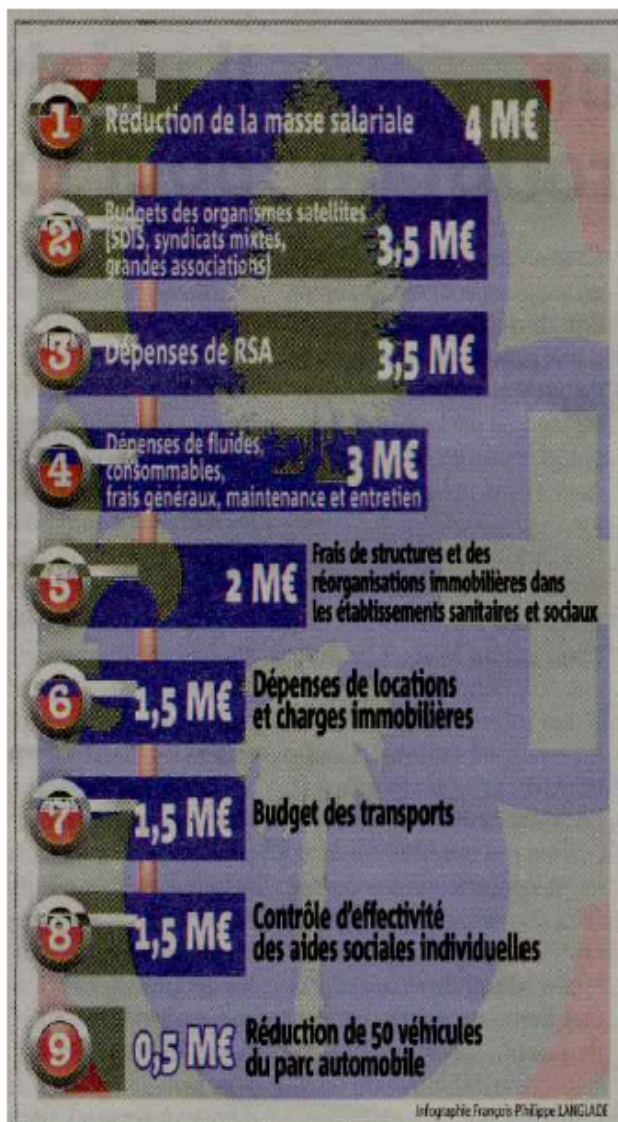
■ **3 millions sur les baisses des dépenses de fluides, consommables, frais généraux, maintenance et entretien.** Le conseil général dit vouloir « gérer au plus près ces dépenses de la vie courante de notre collectivité, comme le fait n'importe quelle famille confrontée à un contexte difficile ». Concrètement ? Politique d'achat plus stricte, réorganisation de la maintenance des bâti-

ments départementaux assurée le plus possible en régie directe, baisse des volumes de carburant consommés par exemple...

■ **3,5 millions d'économies sur les budgets d'organismes satellites financés principalement par le conseil général.** Des économies d'échelles sont annoncées au SDIS, dans les syndicats mixtes et les grandes associations. Fusion des trois syndicats mixtes de la Vésubie avant la fin de l'année.

■ **1,5 million sur le budget des transports.** De nouvelles délégations de service public seront conclues courant 2012. Le prix des transports et notamment le bus à 1 euro n'en sera pas affecté.

■ **2 millions sur les frais de structures et les réorganisations immobilières dans les établissements sanitaires et sociaux financés par le conseil général.**



Rationalisation à tous les étages, mais « sans toucher de quelque manière que ce soit aux aides et prestations de service, la plupart fixées par la loi », rassure Éric Ciotti. Le regroupement de petits établissements « pas toujours fonctionnels » est envisagé.

■ **3,5 millions sur les dépenses de RSA.** Le conseil général compte sur sa brigade antifraude pour traquer les tricheurs... « La somme économisée correspondrait d'ailleurs à la fraude », prétend Éric Ciotti. L'idée étant de cibler l'aide sur les personnes « qui font un effort pour se réinsérer et au contraire de suspendre leurs droits à ceux qui ne respectent pas le principe de contrepartie ».

■ **1,5 million grâce au contrôle d'effectivité des aides sociales individuelles.** Des mesures qui concernent l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), la PCH (prestation de com-

pensation du handicap), l'allocation d'aide aux enfants, dont les versements se feront désormais sous forme de Cesu (chèque emploi service universel) pour garantir la bonne utilisation du paiement.

■ **4 millions sur la réduction de la masse salariale.** Prévu pour 2014, l'objectif de ramener l'effectif du conseil général à 4500 agents sera atteint dès 2012 affirme Éric Ciotti. La collectivité départementale va encore plus loin que prévu dans le non-remplacement d'un agent sur deux partant en retraite. Désormais, le non-remplacement devient la règle et le remplacement l'exception...

■ **Enfin, 500 000 euros seront économisés sur le parc de véhicules.** Cinquante véhicules supplémentaires quitteront le parc automobile réduisant ainsi les dépenses d'amortissement, d'entretien et de carburant.